

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1330

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au-delà de l'Europe des poids lourds

POUR L'UNION EUROPÉENNE, l'affaire est dans le sac! Plus rien ne s'oppose à la conclusion des négociations bilatérales avec la Suisse. Le prix du passage de nos Alpes – pratiquement diminué de moitié – est désormais compatible avec la politique européenne des transports. Le dernier verrou est tombé. Reste la traditionnelle négociation de marchand de tapis pour boucler les sept dossiers qui demeurent ouverts jusqu'à la dernière minute. Mais ces questions fondamentales étant réglées, aucun des quinze pays de l'Union européenne ne prendra la responsabilité d'opposer son veto à l'accord.

Il appartient donc au peuple suisse et à lui seul de concrétiser ce rapprochement avec l'Europe. Il y aura une ou plusieurs demandes de référendum. C'est sûr. Mais parions sur leur échec. Les plus récents sondages semblent montrer un retournement de l'opinion en faveur de l'Europe. Une confortable majorité ne craindrait plus l'adhésion. Il convient cependant d'interpréter les sondages avec la plus grande prudence.

Moritz Leuenberger a déjà annoncé la couleur. Le Conseil fédéral se bornera à défendre le résultat des bilatérales et mettra la sourdine sur l'adhésion, qui reste pourtant son objectif stratégique. Mais, hasard du calendrier, le gouvernement doit se prononcer avant l'été sur la deuxième initiative des jeunes en faveur de l'adhésion. Pour

éviter une collision des dossiers, le Conseil fédéral va sans doute repousser son message de six mois. La loi le lui permet, pour autant qu'il présente un contre-projet. C'est ce qu'il fera, après donc le vote référendaire sur les bilatérales.

À défaut d'être mobilisatrice, la prudence gouvernementale est compréhensible. Mais elle ne doit pas paralyser les partisans de l'Europe. L'accord bilatéral offre à la Suisse un certain nombre d'avantages qui semblent suffire aux milieux économiques. Il ne corrige, en revanche, aucune des faiblesses politiques dont souffre notre

pays. Rappelons pour mémoire l'humiliation d'une Suisse contrainte de s'aligner systématiquement sur les décisions que quinze pays ont

Un rejet des accords bilatéraux aggraverait durablement l'isolement politique de la Suisse

prises sans elle. Rappelons aussi un illogisme fondamental. Notre pays avide de paix ne participe pas à l'Union européenne qui a pourtant banni la guerre dans tout l'ouest du continent. Ajoutons de nouvelles menaces. La Suisse pourrait devenir le refuge des criminels et des immigrants clandestins pourchassés par l'Europe sécuritaire que vient de créer le Traité d'Amsterdam.

Un rejet des accords bilatéraux serait dévastateur. Il aggraverait durablement l'isolement politique de la Suisse. Les europhiles doivent le dire clairement. La frilosité défensive est une mauvaise tactique pour arrêter le bulldozer blochérien. AT